Gestion économe de la ressource foncière dans le Rhin supérieur

Commission Transports - Aménagement du territoire - Entraide en cas de catastrophe

Séance plénière du 23.06.2023

Au vu du changement climatique, de la protection de la biodiversité, des potentiels de production agricole et de la préservation de la ressource en eau, le Conseil Rhénan considère la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers comme un objectif prioritaire. Il souligne la nécessité d'une prise de conscience collective quant à l'utilisation des sols et préconise de limiter autant que possible l'atteinte aux fonctions biologiques, hydriques et climatiques des sols, tout en saluant les objectifs et les pistes d'action déjà fixés dans les territoires du Rhin Supérieur.

Afin d'assurer une bonne planification à l'échelle transfrontalière, le Conseil Rhénan souhaite la mise en place d'un dispositif d'observation du territoire. Il appelle à prendre en compte l'objectif d'une gestion économe de la ressource foncière dans le « Projet de territoire du Rhin supérieur » en cours d'élaboration, et soutient plusieurs mesures pour l'atteindre.

Texte intégral de la résolution

• Résolution | Gestion économe de la ressource foncière dans le Rhin supérieur (06/2023) (238.0 Ko)

Prises de position sur cette résolution

- Prise de position | Verband Metropolregion Rhein-Neckar Allemagne (06/2023) (172.3 Ko)
- Prise de position | Agglo Basel Suisse (06/2023) (166.2 Ko)
- Prise de position | Gouvernement du Bade-Wurtemberg Allemagne (06/2023) (205.7 Ko)
- Prise de position | Regionalverband Hochrhein-Bodensee Allemagne (06/2023) (166.9 Ko)
- Prise de position | Regionalverband Mittlerer Oberrhein Allemagne (06/2023) (165.2 Ko)
- Prise de position | Région Grand Est France (06/2023) (2.4 Mo)
- <u>Prise de position | Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest (06/2023) (241.9 Ko)</u>
- Prise de position | Gouvernement de la Rhénanie-Palatinat Allemagne (06/2023) (116.3 Ko)

Voir aussi

<u>Résolution</u>	27.06.2022	Renforcer	la concertation	transfrontalière	dans le	domaine de	<u>l'aménagement du</u>
<u>territoire</u>							